

SE RENDRE AU CHU SAINTE-JUSTINE

Le CHU Sainte-Justine est situé au 3175, ch. de la Côte Sainte-Catherine à Montréal.

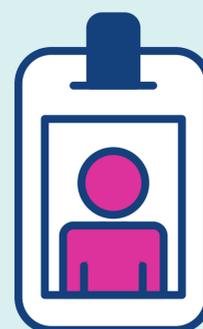
- **En métro** : La station Université-de-Montréal est située à environ 8 minutes de marche.
- **En voiture** : Un stationnement souterrain est accessible via l'entrée Côte Sainte-Catherine. Les résidents peuvent souscrire à un abonnement au permis de stationnement mensuel. Consultez les informations dans le Guide d'accueil des externes, résidents et moniteurs cliniques pour connaître tous les détails concernant l'utilisation du stationnement.



OBTENIR SA CARTE D'IDENTIFICATION DU CHU SAINTE-JUSTINE

Pour entrer au CHU Sainte-Justine, il est **obligatoire** de présenter sa carte d'identification du CHU Sainte-Justine aux trois points d'entrée :

- Entrée principale
- Entrée des employés de l'étage C
- Entrée par le CHUSJ via le stationnement.



C'est votre premier stage au CHU Sainte-Justine ?

Trois semaines avant votre arrivée en stage, vous recevrez un courriel de la [Direction de l'enseignement](#) vous demandant votre photo pour la création de votre carte d'identification.

Vous êtes déjà venu en stage au CHU Sainte-Justine ?

Utilisez la carte d'identification du CHU Sainte-Justine qui vous a été remise lors de votre dernier stage parmi nous.

Conservez votre carte d'identification du CHU Sainte-Justine pour tous vos stages futurs, les accès qu'elle contient seront activés à distance avant votre arrivée.

UTILISER UN CASIER AU VESTIAIRE DES EXTERNES, RÉSIDENTS ET MONITEURS

Les vestiaires pour les externes, résidents et moniteurs cliniques se trouvent à l'étage B du bloc 17 : local 300 pour les femmes et local 304 pour les hommes.

Pour accéder aux vestiaires, vous aurez besoin de votre carte d'identification.

En fonction de votre programme et des disponibilités, un casier vous sera attribué par la Direction de l'enseignement, puis remis par l'adjointe à l'enseignement universitaire de votre milieu de stage lors de votre arrivée.

Si vous souhaitez utiliser un casier, nous vous conseillons d'apporter un cadenas dès votre première journée de stage. **Pensez à retirer votre cadenas à la fin de votre stage.**

Enfin, renseignez-vous auprès de votre secteur de stage pour savoir s'il existe d'autres casiers disponibles à proximité.

DES QUESTIONS ?

Qui contacter...

Direction de l'enseignement

Carte d'identification du CHUSJ
Dispositif DSQ (Dossier Santé Québec)
Gestion des congés
Paie (si CHUSJ votre agent payeur)
Remboursement de frais de déplacement
Remboursement de frais de formation
Contrat de travail avec le CHUSJ
Congés long terme
Locaux pour résidents
Vestiaire
Questions générales

Autres sujets

Stationnement (poste 4606).
Assurances des résidents
Service de santé (poste 4704).
Service informatique
Problèmes avec les applications (interne).
Adresse de l'Intranet du CHUSJ (interne).
Plans du CHUSJ

Direction de l'enseignement

Nous joindre :

514 345-4931 poste 4418

direction.enseignement.hsj@ssss.gouv.qc.ca
6e étage, bloc 5 local